

BUREAU DU GREFFIER,
CHAMBRE D'ASSEMBLÉE,

Québec, le Mars, 1814.

LE présent est pour certifier que les Adresse, Réponse, Chefs d'Accusation, Ordres, Rapports, Représentation et Résolutions ci-dessus contenus dans les soixante et sept pages imprimées qui précèdent, sont de vrais Extraits des Journaux de la Chambre d'Assemblée de la Province du Bas-Canada, durant la cinquième Session du Septième Parlement Provincial de la dite Province.